



# DEMANDE DE MÉDECIN TRAITANT

## PATIENT DU TERRITOIRE SANS MEDECIN TRAITANT

Vous habitez une des 17 communes de notre territoire :

Alairac, Alzonne, Arzens, Berriac, Carcassonne, Caux-et-Sauzens, Cavanac, Lavalette, Montclar,  
Pezens, Preixan, Raissac-Sur-Lampy, Rouffiac d'Aude, Roullens,  
Saint-Martin-Le-Viel, Sainte-Eulalie, Villesèquelande

### DEMANDE INITIALE



Adressez votre demande uniquement par mail à l'adresse suivante :

[accesmedecintraitantcptsbc@gmail.com](mailto:accesmedecintraitantcptsbc@gmail.com)

⚠️ Merci de ne mentionner aucune donnée médicale

Cette démarche nous permettra de :  
vous recenser en tant que patient demandeur  
vous orienter dans la procédure déployée sur le territoire  
vous rappeler pour évaluer votre demande et définir votre orientation

## AUJOURD'HUI

### IL EXISTE

1

Accès aux soins

Service d'accès aux soins (SAS)

Appelez le 15 à toute heure, vous serez conseillé et/ou orienté selon la situation vers une consultation de soin non programmée en ville, ou vers un service d'urgence.



2

DALIA

Dispositif Ambulatoire Libéral Innovant d'Accès aux soins

Du lundi au vendredi

Vous avez une pathologie chronique déclarée en Affection Longue Durée (ALD)  
parlez-en à votre infirmière ou votre pharmacien qui vous orientera vers DALIA.

Une équipe pluridisciplinaire composée de médecins, d'infirmiers et d'assistantes médicales vous prendra en charge.



3

Téléconsultation assistée OMEDYS

Tous les après-midi du lundi au vendredi

Vous avez + de 3 ans

vous pouvez accéder à une téléconsultation médicale auprès d'un médecin du territoire.  
Vous serez assisté par une infirmière qui vous accompagnera tout le long de la téléconsultation.



Prenez RDV au 09.78.81.00.38

---

## FICHE D'INFORMATION A DESTINATION DES PATIENTS

---

### **Qu'est-ce que le DALIA du bassin carcassonnais ?**

Il s'agit d'une structure de soins où sont suivis des **patients en Affection Longue Durée** (« à 100% » comme on peut le dire parfois) qui n'ont **plus de médecin traitant** (départ en retraite ou départ du territoire non remplacé, sans possibilité d'être suivi par un autre médecin).

### **Comment fonctionne le DALIA du bassin carcassonnais ?**

Une équipe assure le suivi des patients :

- Des **assistantes médicales** reçoivent les patients, vérifient qu'ils répondent aux critères de suivi dans le DALIA, saisissent leur dossier médical sur le logiciel informatique de la structure et préparent les consultations avant de voir le médecin (mesure de la taille, du poids, prise de la tension...);
- Une **infirmière en pratique avancée**, qui a fait deux ans de formation supplémentaire pour se spécialiser dans le suivi de patients ayant des maladies chroniques, participe au suivi des patients de façon alternée et coordonnée avec les médecins (par exemple, un patient sera vu une fois sur deux par le médecin et une fois sur deux par l'infirmière si la situation est stable, sinon le patient revoit plus tôt le médecin) ;
- Des **médecins généralistes** interviennent de façon volontaire selon leurs disponibilités pour assurer le suivi des patients. Au départ, ils construisent avec le patient et l'infirmière un plan de soin adapté au patient (fréquence de suivi au DALIA et alternance entre médecin et infirmière, prises de sang de contrôle, etc.)

### **Comment intégrer le DALIA du bassin carcassonnais ?**

Si vous êtes en Affection Longue Durée et n'avez plus de médecin traitant, vous pouvez en parler à **votre pharmacien** ou **votre infirmière** qui vous orientera vers le DALIA.

### **Comment prendre rendez-vous ?**

Vous serez appelé par une assistante médicale qui vous fixera le premier rendez-vous, les rendez-vous suivants seront décidés après chaque consultation.

Lors de votre premier rendez-vous, pensez à prendre votre dossier médical complet avec tous les courriers et résultats d'examens, votre carnet de vaccination ainsi que votre dernière ordonnance.

### **Que faire si j'ai un problème avant le rendez-vous suivant ?**

Vous pouvez appeler les assistantes médicales qui vous proposeront une solution.

Pour **un problème lié à votre maladie chronique**, un rendez-vous plus rapproché vous sera proposé.

Pour **un problème sans lien avec votre maladie chronique**, le DALIA ne pourra pas y répondre. Vous serez alors orienté vers une autre solution adaptée.

### **Aurai-je un nouveau médecin traitant ?**

La déclaration de médecin traitant sera faite avec le premier médecin généraliste qui vous verra dans le DALIA. Après il se peut que vous voyiez d'autres médecins en fonction des disponibilités.

Dans le DALIA, c'est toute l'équipe (médecins, infirmière, assistantes médicales) qui vous suit.